

# Les Russes ont lancé à nouveau, hier, de puissantes attaques sur le front de Carélie

## Mais ils ont dû battre en retraite et reculer au delà de leur point de départ

### LES PERTES DES ROUGES sont énormes

Au cours de nombreux raids sur les villes ouvertes 19 appareils soviétiques ont été abattus



Une patrouille de soldats finlandais rampent dans la neige, poussant devant eux leurs skis (Photo Keystone, visa 46703.)

Helsinki, 3 février. Dans l'isthme de Carélie, on apprend que les Soviétiques ont de nouveau attaqué hier à Summa, mais leurs attaques ont été moins violentes que celles de la veille. Comme pour les précédentes, elles ont été soutenues par l'aviation opérant en formations serrées. Pour ce genre de soutien donné à l'infanterie, les Russes utilisent, en dépit de ce qu'on a pu rapporter, non des avions de chasse, mais des avions spéciaux pourvus de mitrailleuses et destinés au strafing des lignes ennemies. Leurs assauts d'hier, comme précédemment, ont été repoussés. On apprend aussi que les Russes ont, ces jours derniers, renouvelé leurs attaques contre les batteries côtières finlandaises de Kouvisto qui, comme on le sait, leur gênent considérablement sur le front de terre. Pour mener leur attaque, ils ont lancé des nuages artificiels à la faveur desquels des troupes motrices soviétiques se sont avancées sur la place. Les Soviétiques ont également lancé des parachutistes sur Kouvisto, sans résultat d'ailleurs. Le seul fait qui a été observé, c'est qu'un parachutiste descendu non loin d'un point de la côte, a tiré à l'aide d'un pistolet une fusée éclairante pour tâcher d'indiquer sa position aux tireurs soviétiques.

lué au-dessus de la ligne Man-nerheim, et par une intense préparation d'artillerie, moins forte cependant que celle d'hier. La bataille s'est poursuivie jusqu'à la tombée de la nuit. Au cours de ces opérations, le général Sierni a à nouveau utilisé le système des trameaux attachés derrière les tanks. Les soldats finlandais qualifient ces trameaux de « grands cerceaux » pour les soldats soviétiques. On a noté également une autre innovation des troupes soviétiques : l'emploi de parachutistes, dont la mission est de détruire les entreprises industrielles et les ouvrages d'art. Ces parachutistes, opérant par petits détachements de sept ou huit hommes, sont armés de mitrailleuses portatives, pourvus d'appareils de T.S.F., et, naturellement, portent l'uniforme finlandais. Tous ces parachutistes ont

n'ont jamais vécu de moments plus tragiques. Une cinquantaine d'avions soviétiques survolaient la ville, lançant des bombes. Trois avions finlandais s'enlevèrent alors et réussirent à chasser 44 avions ennemis. Les autres revinrent au-dessus de la ville, mais à une altitude de 4.000 mètres et continuèrent leur œuvre de destruction. 11 bombes tombèrent sur un hôpital ; 15 maisons furent détruites. On estime à 200 le nombre de bombes lavées.

### Les bombardements ne constituent pas un succès pour les aviateurs rouges

Helsinki, 3 février. Des renseignements reçus sur les bombardements de la journée, il ressort que dans le sud-est de la Finlande, Kotka, Kouvola, Pieksämäki et Kuopio ont été attaqués par les avions. Dans le sud-ouest, les plus graves effets ont été enregistrés à Joensuu, où dix civils ont été tués, et à Rauma, où un civil a été tué. Dans les autres localités du sud-ouest, seuls des dommages sans importance ont été occasionnés. A Kotka et à Kouvola on a signalé jusqu'à présent de victimes, A Pieksämäki, il y a eu quelques incendies. Kuopio n'a subi que très peu de dommages, ainsi que Sortavallo. On apprend, d'autre part, que les aviateurs soviétiques ont lancé des bombes sur une église et attaqué un hôpital à la mitrailleuse. Aujourd'hui, dix avions soviétiques ont lancé un certain nombre de bombes dans la banlieue de la capitale. Les dommages seraient insignifiants, et les victimes seraient parmi les pilotes, touchés par la D. C. A. finlandaise.

### 12 aviateurs canadiens s'engagent dans l'armée finnoise

Toronto, 3 février. Douze aviateurs canadiens, qui n'avaient pas été reconnus au service par la commission de réforme de la R. A. F. canadienne, mais qui avaient déjà l'expérience du pilotage, ont signé un engagement au consulat finlandais pour entrer dans l'aviation finlandaise. Ils partiront le 5 février, via New-York, et opéreront sur les nouveaux avions envoyés en Finlande par les Etats-Unis.

### Avions anglais et américains en service sont supérieurs aux appareils russes

Londres, 3 février. Le correspondant du Daily Telegraph à Stockholm, se dit en mesure de révéler que, non seulement des avions américains, mais aussi des avions anglais, tous de types appropriés au climat septentrional, sont arrivés en Finlande et y ont été employés pendant ces derniers 15 jours. Leur nombre, écrit-il, n'atteint pas celui des avions russes (400) et les envois de pilotes, la plus sinistre période de la guerre aérienne pour la Finlande sera surmontée. Les avions anglais, ajoutent-ils, ont déjà établi leur supériorité sur les appareils russes. Les avions anglais de combat



Bandes de mitrailleuses extraites d'un avion russe abattu par les Finlandais. (Photo N. Y. T., visa 43.787.)

### Offensive appuyée par plus de 200 avions

Stockholm, 3 février. Le correspondant du Stockholm Tidningen sur le front de Carélie mande à son journal : Dans la région de Summa, les troupes russes ont renouvelé. Bien que l'usurpation d'uniformes permette de traiter ces parachutistes d'espions et de les fusiller sur place, les autorités finlandaises n'ont pas pris cette décision.

### Les raids de l'aviation soviétique sur les villes ouvertes

Helsinki, 3 février. La radio d'Helsinki annonce : Un grand nombre de localités du sud-ouest de la Finlande ont été bombardées hier. A Björneborg, on a à déplorer dix morts ; à Raumo, un mort. Plusieurs avions soviétiques ont été abattus. Les avions soviétiques ont lancé hier soir un certain nombre de bombes sur Hangoe, mais ils n'ont causé aucun dommage. En outre, au cours de la journée d'hier, les Finlandais ont abattu au moins douze avions soviétiques. Sept appareils ennemis qui n'ont pas été retrouvés ont été probablement abattus.

### 200 bombes sur Rovaniemi

Oslo, 3 février. Les journalistes suédois qui se trouvaient à Rovaniemi pendant le bombardement de cette ville mardi dernier, rapportent qu'ils

en Finlande sont des « Gloster Gladiators », et les bombardiers des « Cystol-Blenheims ». Les « Glosters » sont particulièrement aptes à agir dans les climats du Nord, en raison de leur moteur à refroidissement par air. Le correspondant ajoute que beaucoup des raids de reconnaissance et de bombardement contre les troupes russes de communication annoncés en ces derniers quinze jours, en nombre croissant par les communiqués finlandais, ont été effectués avec grand succès par les avions de construction britannique. Il cite à leur actif également, le bombardement de Kronstadt. Il s'agit, dit-il, des avions au sujet desquels le général Smuts, Premier de l'Afrique du Sud, a renoncé à ses droits de priorité de livraison en faveur de la Finlande, en réponse à l'appel de la S. D. N.

### Une déclaration de sir Walter Citrine

Londres, 3 février. Sir Walter Citrine, chef de la délégation travailliste anglaise qui a visité une grande partie de la Finlande, a fait les déclarations suivantes au correspondant du Daily Telegraph à Helsinki : Nous sommes profondément impressionnés par le haut pourcentage d'habitants ouvriers détruits. Nous n'avons rencontré personne qui semblât éprouver la moindre sympathie pour la Russie. Tout le monde considère le gouvernement Kussinen, institué par les Soviets, comme une mauvaise plaisanterie. Il y a même des prisonniers russes qui n'en ont jamais entendu parler.

### Deux vapeurs entrent en collision

Oslo, 3 février. Une collision s'est produite à Kvalen, au large de Haugesund, entre le bateau norvégien « Pallas » et le bateau finlandais « Viitonen ». Le « Pallas » a sombré, mais l'équipage a pu être sauvé.

## Le gala tchécoslovaque à l'Opéra-Comique



Vendredi après-midi, a eu lieu, à l'Opéra-Comique, un gala au bénéfice du Comité tchécoslovaque auprès de la Croix-Rouge française. De nombreuses personnalités y assistaient, dont M. Herriot, M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis, M. Chautemps, M. Osusky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris. De gauche à droite, signifiant, un autographe à l'entracte : M. André BAUGE, de l'Opéra-Comique, en uniforme d'officier, Mme Suzanne BAUGE, M. Oscar STRAUSS, le célèbre compositeur viennois, et Mme MAHE, de l'Opéra, entourés de jeunes Tchèques. (Ph. France-Press, visa 47151.)

## Communiqué officiel N° 305 DU 3 FÉVRIER (matin)

Rien à signaler.

# La situation militaire

Paris, 3 février. Le mauvais temps a, hier, complètement suspendu toutes les opérations dans toutes les zones de combat aussi bien terrestres qu'aériennes ou maritimes. Une véritable tempête a interrompu les entreprises aéronavales allemandes qui avaient été vives au cours des journées précédentes en mer du Nord. Il semble, cependant, qu'à la suite d'une amélioration des conditions météorologiques, les appareils allemands aient repris ce matin leurs raids contre la navigation commerciale. Sur les fronts de Lorraine et d'Alsace, il a régné un épais brouillard.

## UN RAID ALLEMAND QUI FINIT MAL TROIS BOMBARDIERS HEINKEL ABATTUS EN ANGLETERRE

Londres, 3 février. Le ministère de l'Air publie le communiqué suivant : Un certain nombre d'avions ennemis se sont approchés, ce matin, de la côte nord-est et ont attaqué les navires. Des avions de chasse de la R. A. F. se sont portés à leur rencontre et ont réussi à leur barrer la route. Nos avions ont abattu deux Heinkel. Un bombardier a été abattu, ce matin, dans le Yorkshire. Il s'est écrasé sur une habitation et a pris feu. Quatre membres de son équipage ont été tués, un cinquième blessé. Un autre bombardier allemand a été abattu au large de la côte du Northumberland. Un 3<sup>e</sup> appareil abattu. Le ministère de l'Air publie un communiqué annonçant qu'un troisième avion ennemi a été intercepté au large de la côte est, ce matin. Un avion de chasse de la R. A. F. du service des patrouilles, a abattu un avion ennemi au large de la Tyne, peu avant 11 heures. Un navire s'est porté à l'aide de l'équipage.

## AU JOUR LE JOUR

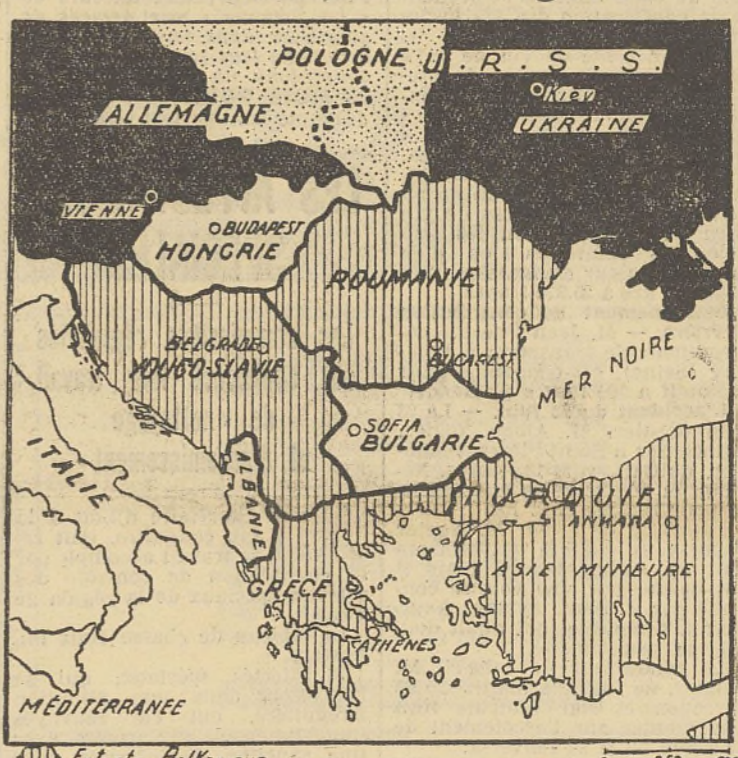
Elle est rentrée du travail plus lasse qu'à l'habitude. La concierge lui a remis une lettre. Hélas ! elle n'est pas de lui ! Voilà deux jours qu'il n'a pas écrit. Sa fatigue lui paraît plus lourde. Elle est pourtant pleine de courage et de confiance, mais à certaines heures elle ne peut échapper à une morne tristesse. Ce soir, elle a le cœur serré devant qu'hier, de se retrouver seule dans ce logis, si vide et si froid depuis qu'il est parti ! Machinalement, elle ouvre l'unique lettre du courrier adressée à l'absent. C'est un relevé de comptes de la banque du coin. La dernière opération est du 15 septembre. Son mari lui avait signé un chèque pour liquider son avoir. Cent cinquante francs ! En relisant le relevé, elle se rappelle, leur petite vie laborieuse et tranquille repassée devant ses yeux. Il faisait de toutes petites affaires, le pauvre chéri, mais il gagnait assez pour eux. Elle lui servait de secrétaire à temps perdu... Voilà cette fâcheuse traite de deux mille francs qu'un client avait refusé de payer, le malheureux, ce qui l'avait mis dans le plus cruel embarras. C'était au mois de juillet,

### La frontière germano-soviétique est marquée par 4.000 poteaux de bois

Copenhague, 3 février. La *Politiken* annonce, sans donner plus de précisions, que la frontière germano-soviétique est maintenant marquée par 4.000 poteaux de bois.

## LA CONFÉRENCE BALKANIQUE

Les deux premières séances ont démontré la complète unanimité des quatre ministres des Affaires étrangères



Belgrade, 3 février. Tous les journaux yougoslaves consacrent leur première page à la conférence de l'Entente balkanique et reproduisent les déclarations que firent, hier, à l'occasion du dîner offert par l'ambassadeur de Roumanie à Belgrade, les ministres des Affaires étrangères des Etats de l'Entente balkanique. C'est ainsi que le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères de Grèce, le général Metaxas, a déclaré notamment : — Le plus vous dire que l'Entente balkanique ne fut jamais plus forte, plus solide qu'elle l'est aujourd'hui, au cours de la session de Belgrade. Le ministre des Affaires étrangères de Roumanie, M. Galenco, a relevé qu'à l'occasion de la réunion des quatre ministres des Affaires étrangères, a été constatée la solidarité la plus complète de la politique des quatre Etats. Le ministre des Affaires étrangères de Turquie, M. Saradjoglou, a souligné l'unité de vues et la sérénité parfaite de la Conférence, malgré les nouvelles mensongères lancées sans aucun fondement. Le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, M. Marjovitch, a relevé l'atmosphère d'amitié dans laquelle se déroule la Conférence. Les deux premières séances, a-t-il dit, ont démontré la complète unanimité des quatre ministres des Affaires étrangères.

### Un démenti roumain

Londres, 3 février. Le bureau londonien de l'Agence Rador publie le communiqué suivant : La légation royale de Roumanie à Londres, en vertu d'instructions reçues directement de Belgrade, dément énergiquement que la Roumanie ait fait formuler à la Conférence balkanique une menace devant amener une rupture de l'harmonie de cette conférence, comme l'ont annoncé ceux qui désirent troubler l'esprit amical qui, de toute évidence, a prédominé au cours de la réunion d'hier.

### Un communiqué sera publié ce soir

Belgrade, 3 février. De l'Agence Avala. Le communiqué officiel de la session du Conseil permanent de l'Entente balkanique ne sera publié qu'à la fin de la session, c'est-à-dire dimanche soir.

## Elle ne peut amener, dit-on à Londres, aucun résultat décisif au point de vue politique

Londres, 3 février. Au premier jour de la Conférence de Belgrade, les correspondants des journaux anglais en cette ville sont toujours émus à n'espérer aucune décision sensationnelle de cette réunion au point de vue politique. Ils ne s'attendent pas à ce que le pacte de 1934, par lequel les Etats de l'Entente balkanique se sont garantis mutuellement leurs frontières des Balkans, puisse être transformé actuellement en un système d'assistance professionnelle à l'égard l'un contre l'autre, quelle que soit l'agression extérieure. Ils annoncent, d'autre part, qu'apparemment la Turquie, la Grèce, la Yougoslavie et la Roumanie ont déjà convenu de ne pas dénoncer le pacte qui resterait ainsi en vigueur pendant sept autres années. Au point de vue économique, l'éventualité de l'adoption par l'Entente balkanique d'une politique de neutralité économique a suscité, à Londres, un vif intérêt. Le rédacteur diplomatique du *News Chronicle* relève les informations selon lesquelles les exportations des pays balkaniques aux puissances belligérentes ne dépasseraient pas dans ce cas, les quantités prévues par les accords d'avant-guerre. Il déclare que la première réaction des experts économiques de Londres a été approbatrice. Toutefois, ceux-ci estiment que les questions de méthodes et de détails joueront un grand rôle. Il faudrait, naturellement, avoir l'assurance que le système adopté par l'Entente balkanique n'aurait pas pour conséquence de permettre à l'Allemagne d'accroître considérablement son trafic avec les matières premières des Balkans.

### Pas de résultats sensationnels

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Belgrade, confirme sa première impression selon laquelle il ne faut pas s'attendre à des résultats politiques sensationnels de la Conférence. « Si des surprises se produisent, écrit-il, elles ne seront certainement pas dues à un renversement quelconque de politique de la part des membres de cette réunion. Toutefois, il estime que l'Allemagne veut peut-être choisir ce moment pour continuer à formuler des demandes économiques et politiques de plus en plus pressantes. »

### Manœuvres allemandes...

Soulignant les efforts de la propagande allemande dans les milieux de la Conférence, le correspondant du *Times* relève qu'elle vise, sans doute, maintenant à minimiser l'importance de l'entente d'avant-hier entre M. Saradjoglou, ministre des Affaires étrangères de Turquie, et M. Kiossevano, premier ministre de Bulgarie, et, par voie de conséquence, à minimiser l'importance d'un règlement de la question bulgare.

### Un vapeur espagnol s'échoue

Mazagan, 3 février. Le vapeur *Teresa*, de 900 tonnes, battant pavillon espagnol, venant d'Alcázar et allant aux Canaries, s'est échoué à la pointe d'Azenhour. L'équipage est sauf, mais une voie d'eau assez grave s'est déclarée dans le navire, qui se trouve en mauvaise posture.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEVERS

Voici le compte rendu de l'audience du 2 novembre, que présidait M. Jouhaud, assisté de MM. Vieillard et B... M. le substitut Petit occupa le siège du ministère public.

Jugement. — Le Tribunal rend son jugement dans une séance de fraudes sur vin, affaires dans laquelle était poursuivi M. Henri Huet, marchand de vins à Nevers.

Le Tribunal condamne M. Huet à 900 francs d'amende, prononce la confiscation de cette peine avec les peines précédemment prononcées par jugement du 3 février 1939, confirmées par arrêt du 2 novembre suivant et ordonne l'insertion des extraits du jugement au taux des annonces judiciaires dans les deux journaux « Paris-Centre » et « Tribune Républicaine ».

Le Tribunal, statuant sur les conclusions de l'administration des Contributions indirectes, dont l'intervention est intervenue en la forme et a été déclarée recevable, condamne M. Henri Huet :

1° Pour livraison à la consommation de vin de campagne non fermenté du vin de Moais à 500 francs d'amende, aux deux décimes de cette amende et prononce la confiscation des 425 hectolitres de vin saisi ;

2° Pour vente de vin de pays sans indications de lieu de production à 41 amendes correspondant aux 41 ventes de 200 francs et aux cinq amendes correspondant à cinq ventes de 200 francs, amendes, prononce la confiscation des 88 hectolitres de vin saisi ; déclare M. Huet tenu de remettre les 154 hectolitres de vin saisi à l'administration des Contributions indirectes ou d'en payer la valeur estimative fixée de gré à gré à 25.370 francs.

Détournement de contribution ouvrière. — Jean Pinch, entrepreneur de transports à Bobigny (Seine), est condamné pour ce motif à 100 francs d'amende.

L'accident du 23 juin. — Le 23 juin dernier, un camion appartenant à M. Roger, quinquagénaire à Saint-Pierre-Montier, quittait, vers 18 heures, Nevers, au volant de sa camionnette pour aller chercher du bois.

Faubourg de Lyon. M. Nogier dépassa un camion qui se trouvait en stationnement, mais il fut heurté par une voiture conduite par M. Albert, qui alla doubler la camionnette.

Le conducteur de celle-ci, M. Nogier, ne fut plus maître de sa direction et franchit le trottoir pour monter sur l'accotement de la route où il se renversa.

Dans cet accident, une cycliste, Mme Albert, demeurant 38, rue de la République à Nevers, par la voiture de M. Nogier, Mme Albert fut blessée et sa machine mise hors d'usage. Quant à M. Nogier, il fut sérieusement blessé.

A l'audience, M. Nogier se porte partie civile par l'intermédiaire de M. Girard, assisté de M. Marmonin, avocat.

M. le Procureur a demandé une expertise pour rechercher les conséquences de l'accident et demande dès maintenant une indemnité provisionnelle de 2.000 francs.

Mme Albert se porte également partie civile par l'intermédiaire de M. Saison, assisté de M. Cougnot et demande une provision de 4.000 francs.

M. Frank-Bernard présente la défense de M. Aymard et demande au Tribunal de dire que M. Aymard n'est ni l'auteur, ni le coauteur de l'accident dont fut victime Mme Albert.

Le Tribunal condamne M. Aymard à 50 francs d'amende pour le délit et à 5 francs d'amende pour la contravention, accordant une provision de 3.000 francs à Mme Albert et de 15.000 francs à M. Nogier.

Les docteurs Le Droumaget, Houzé, Trivaud, sont nommés pour procéder à l'expertise.

Chasse en temps prohibé. — Poursuivi pour ce motif, Etienne Pouzang, 69 ans, à Chantenay-Saint-Imbert, est relaxé.

Chasse sans permis en temps prohibé. — Jean Laurent, manœuvre au Magny, commune de Fourchambault, à Fourchambault, et Joseph Lemaitre, manœuvre, demeurant aussi à Fourchambault, sont poursuivis pour ces faits.

M. Hugon défend Lemaitre que le Tribunal condamne à 100 fr. d'amende, au prix du permis de chasse général et à la confiscation des engins.

Laurent et Angers sont condamnés à 100 francs d'amende avec sursis, au prix du permis de chasse général et à la confiscation des engins.

Pour les mêmes faits, François Plot est condamné à 100 francs d'amende avec sursis, au prix du permis de chasse général.

Délit de fuite. — Adam Glodzinski, 41 ans, est poursuivi pour ce délit qu'il a commis à Decize. Le Tribunal le condamne à 16 francs d'amende avec sursis.

Coups. — Jules Crauland, demeurant à St-Léger-des-Vignes, comparait devant le Tribunal pour avoir frappé deux personnes voisines, le 27 juillet.

Le mari d'une victime, M. Tardivon, se porte partie civile par l'intermédiaire de M. Dubost, avocat.

M. Hugon défend Crauland. Le Tribunal condamne le prévenu à 25 francs d'amende avec sursis. La partie civile obtient 1.500 francs de dommages-intérêts.

Depuis 100 ans !... la véritable Tolle est fabriquée par Julie Girardot est employée avec succès pour soulager toutes les Affections pulmonaires et toutes les Affections Rhumatismales et Rouloux. Ttes Pharmacies.

Le feu dans un atelier de menuiserie

Montluçon, 3 février. Un incendie s'est déclaré, le 31 janvier, vers 11 heures 15, dans un atelier de menuiserie à Vallon, appartenant à M. Berthomier Roger, 31 ans, domicilié à Vallon. Celui-ci se trouvait momentanément absent de son domicile et les ouvriers avaient travaillé le matin jusqu'à 1 heure où s'était déclaré le sinistre.

Les sauveteurs, arrivés presque immédiatement sur les lieux, mirent tout en œuvre pour maîtriser l'incendie mais, malgré le dévouement de ces derniers, l'atelier fut presque complètement détruit avec les outils, machines, réserves de bois.

Les causes du sinistre paraissent accidentelles et il est probable qu'elles sont dues à un poêle allumé le matin par un ouvrier dans l'atelier.

NEVERS ET LA RÉGION

Le communiqué d'il y a 25 ans

Rien à signaler au nord de la Lys. Entre la Lys et l'Oise, dans le secteur de Noulette, nos batteries ont imposé silence à une vive fusillade.

Les Allemands ont lancé des brûlots sur la rivière l'Ancree, vers onze heures, arrivés par nous avant l'explosion.

Tir d'artillerie dans la vallée de l'Aisne. Nos progrès près de Perthes. Nous avons attaqué allemande à eu lieu près de Bagatelle et à été repoussée.

En Alsace, nous nous organisons sur le terrain gagné au sud d'Ammerzwilher.

Abonnements spéciaux

Pour permettre aux lecteurs de « La Tribune » aux Armées de continuer dans leur Secteur la lecture de leur journal, nous leur consentons un abonnement de 3 MOIS POUR 25 FRANCS (Compte ch. post. Lyon, 45-45)

LES AFFECTATIONS SPÉCIALES

Les commissions régionales ont commencé leur travail de nettoyage et d'assainissement

Le Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre a fait connaître, tout récemment, le travail accompli par la commission de contrôle des affectés spéciaux de la région de Paris.

Le tableau de chasse était important. 72 affectés spéciaux, qui se trouvaient dans une situation irrégulière, ont été renvoyés immédiatement aux armées, avec une sanction disciplinaire pour les plus coupables d'entre eux ; 60 vont être renvoyés au front dans un délai très bref ; 8 dont les manœuvres frauduleuses semblent nettement caractérisées vont être l'objet d'une enquête complémentaire rapide, en vue de leur traduction devant un tribunal militaire ; 12 ont été radiés de l'affectation spéciale par mesure de discipline.

Les commissions régionales ont commencé leur travail depuis quelques jours seulement, mais, d'ores et déjà, nous sommes en mesure d'annoncer, en ce qui concerne les opérations de la commission de la 13e région, que la chasse aux embusqués a été fructueuse.

Parmi ceux qui se sont « planqués », on a découvert des notaires, des avoués, des huissiers, des scribes, des épiciers, etc. Une première « battue » a révélé que le nombre des affectés spéciaux en affectation irrégulière, était très important... et la chasse continue.

Quatre personnes qui ont manœuvré pour désertir ou faire désertir le devoir, sont en prévention de conseil de guerre.

Signalons également, que les « rétractations » ont afflué à la commission de contrôle. Plus de 200 ont été enregistrées. Elles émanent, pour la plupart, de parlementaires et de personnalités officielles et reconnaissent s'être trompés sur la situation de leurs protégés...

Les soldats du front, ceux qui font le sacrifice de leur vie, apprennent avec satisfaction qu'on travaille à l'arrière pour mettre chacun à sa place.

M. Hugon défend Lemaitre que le Tribunal condamne à 100 fr. d'amende, au prix du permis de chasse général et à la confiscation des engins.

Laurent et Angers sont condamnés à 100 francs d'amende avec sursis, au prix du permis de chasse général et à la confiscation des engins.

Pour les mêmes faits, François Plot est condamné à 100 francs d'amende avec sursis, au prix du permis de chasse général.

Délit de fuite. — Adam Glodzinski, 41 ans, est poursuivi pour ce délit qu'il a commis à Decize. Le Tribunal le condamne à 16 francs d'amende avec sursis.

Coups. — Jules Crauland, demeurant à St-Léger-des-Vignes, comparait devant le Tribunal pour avoir frappé deux personnes voisines, le 27 juillet.

Le mari d'une victime, M. Tardivon, se porte partie civile par l'intermédiaire de M. Dubost, avocat.

M. Hugon défend Crauland. Le Tribunal condamne le prévenu à 25 francs d'amende avec sursis. La partie civile obtient 1.500 francs de dommages-intérêts.

Depuis 100 ans !... la véritable Tolle est fabriquée par Julie Girardot est employée avec succès pour soulager toutes les Affections pulmonaires et toutes les Affections Rhumatismales et Rouloux. Ttes Pharmacies.

Le feu dans un atelier de menuiserie

Montluçon, 3 février. Un incendie s'est déclaré, le 31 janvier, vers 11 heures 15, dans un atelier de menuiserie à Vallon, appartenant à M. Berthomier Roger, 31 ans, domicilié à Vallon. Celui-ci se trouvait momentanément absent de son domicile et les ouvriers avaient travaillé le matin jusqu'à 1 heure où s'était déclaré le sinistre.

Les sauveteurs, arrivés presque immédiatement sur les lieux, mirent tout en œuvre pour maîtriser l'incendie mais, malgré le dévouement de ces derniers, l'atelier fut presque complètement détruit avec les outils, machines, réserves de bois.

Les causes du sinistre paraissent accidentelles et il est probable qu'elles sont dues à un poêle allumé le matin par un ouvrier dans l'atelier.

NEVERS

État civil. — Relevé du 3 février. — Naissances : Monique Raulline, 8, impasse des Cordeliers ; Clément Genet, 8, rue Hoche ; Michelle Autissier, 1, rue de Paris ; Niévès Jumental, 1, rue de Paris.

Publications de mariages : François Lebre, poseur à la S. N. C. F., 16, rue de la Rotonde, et Camille Mollet, sans profession, à Germigny (Nièvre).

Décès : Louis Guillemot, 73 ans, ancien concierge, veuf de Éléonore Taboulot, 1, rue de Paris ; Léontine Bory, 89 ans, sans profession, veuve de Jean Daniel, 1, rue de Paris ; Léon Dapoigny, 49 ans, contrôleur adjoint des P.T.T., époux de Jeanne Charbonnier, 17, rue Dupin ; Louis Pecard, 82 ans, ingénieur-constructeur, veuf de Elisabeth Lapeyre, 25, rue de la Barre ; Jean Demoulin, 55 ans, employé de commerce, époux de Fernand Branchet, 80, rue de Nevers ; Paul Niziat, 70 ans, retraité du P.-L.-M., époux de Louise Beaufils, 42, rue des Montapins ; Armand Ziegler, 70 ans, sans profession, veuf de Marie-Louise Dufour, 9 bis, rue de l'Asile ; Gabrielle Dugrenot, 51 ans, sans profession, veuve de Jean Gauthier, rue des Perrières prolongée ; Claudine Delance, 87 ans, sans profession, veuve de Pierre Rosier, 49 bis, faubourg de Paris.

Épaves du 3 février. — Réclamation : Boucle d'oreilles ; une petite bourse ; un portefeuille ; une broche, le tout au commissariat de police.

Anciens élèves des écoles nationales professionnelles. — Réunion mensuelle dimanche 4 février 1940, à 11 heures 40, café de la Renaissance, place Wilson.

La gratuité du transport du colis aux soldats est prolongée jusqu'au 31 mars

Le président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, avait accordé jusqu'au 31 janvier 1940 la gratuité du transport des colis d'un poids maximum de 5 kilos.

En raison des rigueurs exceptionnelles de la saison et en vue de doter les militaires d'effets chauds et d'objets destinés à assurer leur bien-être, la gratuité du transport sera prorogée dans les mêmes conditions jusqu'au 31 mars 1940.

Le concours agricole de Varennes-sur-Allier

Varennes-sur-Allier, 3 février. Les exposants sont informés que les animaux devant prendre part au concours gras de Varennes, des 9 et 10 mars, doivent être inscrits, avant le 10 février, chez M. Avenel, buraliste à Varennes.

Il ne sera plus admis, après cette date, aucun animal. Tout déclarant recevra, lors de la déclaration, le récépissé indispensable pour être admis au concours, qui comprendra : bovins, ovins et porcins.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

Règlements de convoi et transports spéciaux, fourgons automobiles, cercueils, tentures pour chapelle, couronnes mortuaires, le plus grand choix, les meilleurs prix.

6, Avenue de la Gare, Tél. 0-10

SUR MESURES

Un Costume pour tous qui convient à coup sûr!

Pendant tout le mois de FÉVRIER

CHARLES

LE TAILLEUR SPÉCIALISTE

vous offre, comme de coutume, le Complet Réclame d'avant-saison, sur mesure, avec 2 essayages

pour 645 francs

TISSUS ET COUPE GARANTIS. 6 TEINTES AU CHOIX

A la Grande Fabrique

4, place du Lycée - NEVERS

VOYEZ NOS ETALAGES. PROFITEZ-EN !

LE MÉDECIN DES SPECTRES

Grand Roman d'Aventures de Guy de TERAMOND

QUATRIÈME PARTIE LA DÉPÊCHE FATALE

CHAPITRE VII Après l'évasion

Pas encore, j'attends de savoir plus exactement ce qu'il en est, je lui téléphonerai.

La police avertie, il était perdu ; sous Podowsky, elle découvrait vite Gogard.

Il n'avait qu'une éventualité à envisager pour le moment ; se faire oublier, et laisser passer l'orage. On verrait plus tard lorsqu'il aurait une certitude.

Mais où aller ? où se cacher ? Un seul moyen s'offrait à lui ; disparaître dans le maquis des bas-fonds où il était certain qu'on ne viendrait pas chercher le prince Podowsky dans ces terrains vagues, dans ces rues sombres que l'on trouve encore du côté de Menilmontant et où se terrent tous ceux qui craignent la police.

AVIS de DÉCÈS

Nevers. — Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Amédée BOUVET

Caisier retraité du P.-L.-M. pleusement décédé en son domicile, à Nevers, 22, rue de l'École-Normale, le 1er février 1940, dans sa 80e année, muni des Sacraments de l'Église. Qui auront lieu le lundi 5 courant, à 9 h. 45, en l'église cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire, à 9 heures 30.

Nevers. — Deux films : « Le mot de Cambroux », « Le retour de Zoro ». Deux matinées et soirée.

Cinéma-Père. — Deux films : « La Bohémienne », « Les pompes du diable ». Matinée à 15 heures.

Régina. — Deux films : « Kentucky », « Sur la pente ». Matinée et soirée.

Majestic. — Deux films : « Tarzan l'invincible », « Mon oncle et mon curé ». Deux matinées et soirée.

Stade de Vauzelles. — A 14 heures 45, match de football, comptant pour le critérium d'Autvergne : U. F. La Machine contre A. S. A. Vauzelles.

Stade du Pré-Flouvi. — Entraînement : Rugby et cross-country.

Service de garde pharmaceutique

Le dimanche 4 février et lundi matin, le service de garde sera assuré par M. Bouvet, rue du 13e de ligne, et M. Comte, rue de Nevers.

Bureau d'hygiène

Le service des soins en ville sera assuré aujourd'hui dimanche, par Mme Darton, infirmière municipale diplômée, rue des Perrières prolongée.

Saint-Sauveur. — Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Charles GRILLOT

Chevalier de la Légion d'honneur décédé à St-Sauveur, le 2 février, à l'âge de 79 ans, muni des Sacraments de l'Église. Ses obsèques auront lieu le dimanche 4 février, à 14 heures, en l'église de St-Sauveur, sa paroisse. De la part de ses enfants et de toute la famille.

POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES

Règlements de convoi et transports spéciaux, fourgons automobiles, cercueils, tentures pour chapelle, couronnes mortuaires, le plus grand choix, les meilleurs prix.

6, Avenue de la Gare, Tél. 0-10

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.



Semer, c'est faire un placement

Bon ou mauvais ? Cela dépend des graines que vous semez.

Si vous semez des graines qui ne lèvent pas ou poussent mal, toute votre peine, vos engrais, vos insecticides, etc... n'auront servi à rien.

Faites un bon placement en semant des graines sélectionnées dont la qualité totale a été strictement contrôlée. Semez des graines VILMORIN, vous serez récompensés par des résultats certains.

GRATUIT

Découpez cette annonce, enlevez-la avec un couteau à usage ménager, adressez-la à la Mégriserie, service de la gratuité, 4, Quai Paris-17, et vous recevrez gratuitement le catalogue 1940.



rizys ; Marie Lapôtre, 93 ans, sans profession, veuve Bouillot, rue L.-H. Robin ; Charles Colas, 61 ans, ouvrier mineur aux Marizys ; Jeanne Jalliot, 59 ans, sans profession, veuve Jan-Baptiste Loubreau, cité des Minimes ; Jean-Ernest Potier, 76 ans, retraité, rue de Thianges ; André Daniz, 6 jours, aux Glénons ; Marie-Adèle Devienne, 81 ans, sans profession, veuve Jean Prévot, avenue Jean-Baptiste-Mache-court ; Jean-Baptiste Chandioux, 90 ans, sans profession, rue de Decize ; Marie Dupuis, 81 ans, sans profession, veuve Antoine Boyer, rue P.-M. Pousseron ; Céline-Marie-Charlotte Colas, 82 ans, sans profession, épouse Jean-Marie Augard, cité des Minimes ; Marie-Louise Coulon, 36 ans, sans profession, épouse Jules Gaumet, cité des Minimes ; Rose Lanolzeiz, 80 ans, sans profession, veuve Charles Rousseau, rue de Bussières ; François Barre, 71 ans, sans profession, épouse Pierre Martin, rue du Moulin.

Paiement des allocations militaires. — Les allocations militaires pour le mois de janvier seront payées aux habitants de la Machine le lundi 5 février (salle des réunions à la mairie).

Le paiement se fera dans l'ordre des numéros d'admission : De 8 h. 30 à 9 h. 30, pour les numéros 1 à 100 ; de 9 heures 30 à 10 heures 30 pour les numéros 101 à 200 ; de 10 heures 30 à 11 heures 30, pour les numéros 201 à 300.

POUGUES-LES-EAUX

Pour nos soldats. — Grâce au dévouement de la section des anciens combattants de Pougues et à l'appui bienveillant de la Municipalité, qui seconde leurs efforts, une grande matinée artistique et musicale aura lieu au stade municipal dimanche, à 15 heures, en l'hôtel du Parc, dont la vaste salle de danse et de réception a été, pour un jour, mise à la disposition des organisateurs.

Comme nous l'annonçons dans un précédent numéro, les Poilus Pougues ont fait eux aussi appel au Groupe artistique autonome des anciens combattants et au Groupe artistique de la Machine, qui dirige le lieutenant Clément.

C'est donc à un spectacle de choix que sont conviés les auditeurs bienheureux, qui, tout en passant une agréable soirée, participeront également à une œuvre de solidarité.

Les bénéfices de cette manifestation artistique seront en effet, entièrement réservés pour venir en aide aux mobilisés de Pougues à ceux, cela s'entend, qui sont rappelés comme militaires et qui touchent la solde.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

SAINT-ELOI

La Compagnie du Bourbonnais informe ses abonnés que le courant sera coupé sur la commune de St-Eloi, le Dimanche 4 courant, de 12 heures à 17 heures.

ST-PIERRE-LE-MOUTIER

Allocations militaires. — M. le percepteur de St-Pierre-le-Moutier informe les intéressés que le paiement des allocations militaires pour le mois de janvier aura lieu le lundi 5 courant, de 14 à 16 heures, salle de la Justice de Paix.

Des volontaires affluent par milliers

Oui, l'immense armée de soudeurs aux Bords d'Armement chaque jour voit ses effectifs augmenter.

Les « Tommies » ont mis à la mode !

De quoi s'agit-il ? Du thé, par exemple. Et depuis qu'ils sont chez nous, il est de bon ton de les imiter. Mais en France, on préfère le Thé qui, en même temps qu'il soulage et décongestionne le système digestif, apporte à ceux qui en font usage, santé, vigueur et délicieux bien-être.



# LES DÉTERMINÈRES GLOIREUX EN 4 heures du matin

## Communiqué officiel N° 306 DU 3 FÉVRIER (soir)

Journée calme.  
Feux d'infanterie le long du Rhin et en haute Alsace.

## LE SANGIANT ÉCHEC RUSSE EN CARÉLIE

### Des officiers allemands conseillaient les Rouges

Helsinki, 3 février.  
Voici le communiqué finlandais du 3 février :  
Sur terre, — Dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a lancé ses attaques, cette fois encore, dans la direction de Summa. Après une préparation d'artillerie dans la matinée, l'infanterie a commencé son attaque à midi. Le soir, l'attaque était repoussée. Les combats ont continué pendant la nuit dans la direction de Summa. L'ennemi a subi de grandes pertes.  
Sur les autres points de l'isthme, l'activité parfois très vive d'artillerie.  
Au nord-est du lac Ladoga, les troupes finlandaises ont conquis un certain nombre de points d'appui. L'ennemi a perdu 200 tués et 70 prisonniers.  
Les Finlandais ont pris 25 chars d'assaut, dont un certain nombre avaient été détruits auparavant, trois canons, plusieurs mitrailleuses et d'autre matériel.  
Au cours des combats dans l'archipel du lac Ladoga, les Russes ont tué 60 tués et les Finlandais ont détruit 13 chars d'assaut, trois canons et des colonnes de transport.  
Comme d'habitude, les Finlandais ont pris beaucoup d'étoffes de diverses sortes.  
Dans la direction de Sala, les Finlandais ont repoussé les attaques soviétiques, et ont laissé sur le terrain 200 morts.  
Ailleurs, sur le front actif de patrouilles au cours de laquelle plusieurs patrouilles soviétiques ont été détruites.  
Sur mer, — Rien d'important à signaler.  
Dans la nuit du 2 au 3 février, l'activité de l'aviation russe qui lança des bombes sur Aho, Hangoe et Ekere.  
Pendant la journée du 3 février, trois hôpitaux ont été bombardés.  
Dans le Sud-Ouest, les villes de Raumo, Björneborg, Hangoe, Hangoe et Sala ont également été l'objet de bombardements.  
Les avions soviétiques ont également lancé des bombes sur l'archipel extérieur de Kotka et sur la ville de Frederikshamn.  
Dans le centre de la Finlande, Kuopio, Pielksmäki ont été attaqués plusieurs fois.  
Suivant les renseignements obtenus jusqu'ici, il y a eu, dans l'intérieur du pays, 20 tués et 30 blessés.  
En tout, on compte que 400 avions soviétiques ont survolé le territoire finlandais.  
Dans la zone des opérations, l'activité très vive de l'aviation soviétique dans l'isthme de Carélie.  
Les forces finlandaises ont accompli des vols de reconnaissance, de bombardement et de défense. Au cours de combats aériens et avec leur D.C.A., les Finlandais ont abattu 13 avions dont la chute a été vérifiée et six pour lesquels elle n'a pas été constatée.

## L'ÉPISEDE GLOIREUX d'un avion en mission

Aux armées, 3 février.  
Cinq hommes de l'armée de l'air française : un capitaine chef de bord, un sergent, chef pilote, un sergent navigateur, un sergent radio, un sergent avec des mitrailleuses, dont les poitrines portent la nouvelle croix de guerre avec palmes.  
Ecoutez le récit de leur courageuse mission. L'ordre de départ vient d'être donné. L'avion décolle, prend sa piste et l'altitude voulue puis, pointes en avant, le moteur à réaction est démarré par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.  
Rovaniemi, important centre stratégique routier et ferroviaire dans la zone des opérations, activité très vive de l'aviation soviétique dans l'isthme de Carélie.  
Hier, 500 appareils ont survolé toutes les provinces finlandaises, soixante-dix d'entre eux se sont acharnés sur la ville de Sortavalla, sur le Ladoga, tête de ligne du chemin de fer, vers l'ouest, dans la région de Kotka. L'armée aérienne soviétique appuie toutes ces opérations par des bombardements massifs.  
Sur la côte du golfe de Finlande, entre Hangoe et Kotka, étaient bombardés par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.  
Rovaniemi, important centre stratégique routier et ferroviaire dans la zone des opérations, activité très vive de l'aviation soviétique dans l'isthme de Carélie.  
Hier, 500 appareils ont survolé toutes les provinces finlandaises, soixante-dix d'entre eux se sont acharnés sur la ville de Sortavalla, sur le Ladoga, tête de ligne du chemin de fer, vers l'ouest, dans la région de Kotka. L'armée aérienne soviétique appuie toutes ces opérations par des bombardements massifs.  
Sur la côte du golfe de Finlande, entre Hangoe et Kotka, étaient bombardés par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.

## Le prodigieux effort soviétique est resté vain

Frontière finno-suédoise, 3 février.  
L'offensive russe déclenchée avant-hier, aux environs de 15 heures, dans le secteur de Summa, entre le lac Kuolema et le lac Muola, s'est poursuivie durant toute la journée d'avant-hier et a été reprise par le commandement russe au cours de la journée d'hier.  
Cette entreprise a été menée avec des moyens considérables et suivant une technique militaire très améliorée, par rapport aux précédentes opérations russes.  
Les forces lancées à l'assaut peuvent être évaluées à celles d'une division d'infanterie, appuyées par de nombreux chars.  
L'attaque a été précédée par une préparation d'artillerie très violente, durant toute la matinée. Puis, l'infanterie est partie à l'attaque, immédiatement précédée par une vague de chars, munis de dispositifs de chasse-neige.  
L'attaque était masquée par d'épais rideaux de fumée artificielle. Mais surtout, on a observé pour la première fois, chez les Russes, une parfaite coordination entre les armes, artillerie, chars et infanterie. La liaison entre les éléments blindés et les fantassins était en particulier remarquable.  
On est en ce moment à un point où l'on ne peut s'expliquer que par la présence d'une mission militaire allemande auprès de l'état-major de la septième armée soviétique engagée dans l'isthme de Carélie.  
A la fin de l'après-midi d'avant-hier, les Russes étaient parvenus à pénétrer assez profondément à l'intérieur des positions occupées par les Finlandais. Ceux-ci sont parvenus à les déloger grâce à une violente contre-attaque.  
Les Russes sont repartis à l'attaque hier matin, mais ils n'ont pu, cette fois, mordre sur les lignes finlandaises.  
Tandis que se déroulent ces combats, qui sont les plus vifs qu'il se soient déroulés dans l'isthme

## La conférence de l'Entente BALKANIQUE

### se limitera aux intérêts compatibles avec l'indépendance des quatre pays

Belgrade, 3 février.  
La Conférence de l'Entente balkanique a débuté, hier, sous l'égide de l'essentiel de ses conclusions. Celles-ci se trouveront, d'ailleurs, confirmées dans le discours que prononcera M. Grégoire Gafencu au dîner offert à ses collègues de l'Entente par M. Markovitch, au ministère des Affaires étrangères yougoslave.  
Le ministre des Affaires étrangères yougoslaves a insisté, tout particulièrement, sur le caractère régional de l'Entente balkanique. Cette entente, qui s'est créée sur la base de garanties de frontières à soi-même, nécessairement développement politiques de son évolution et elle a pris, de plus en plus, le caractère d'une Entente régionale qui s'appuie, désormais, sur la volonté de maintenir la neutralité et la paix des quatre Etats balkaniques.  
Sur la défense des intérêts économiques réciproques ;  
Sur le désir sincère de développer les rapports de l'Entente balkanique avec tous ses voisins balkaniques et danubiens ; L'Italie, la Bulgarie et la Hongrie.  
Ce terme d'entente se limite, cependant, aux intérêts compatibles avec l'intégrité territoriale et l'indépendance des quatre pays de l'Entente balkanique.  
Au cours des entretiens d'hier et de ce matin, les quatre hommes d'Etat, réunis à Belgrade, ont convenu de ne pas se limiter à l'indépendance des quatre pays de l'Entente balkanique.  
Ces discussions économiques qui constituent l'une des questions les plus importantes de la Conférence, continueront à être menées aujourd'hui, sans toutefois qu'aucune décision sensationnelle ne soit à attendre dans ce domaine, de même que dans le domaine politique.  
Une question de l'activité de l'Italie dans les Balkans a été examinée et l'on pense que les quatre hommes d'Etat balkaniques sont tombés d'accord dès maintenant pour considérer que la Conférence de Belgrade doit rester balkanique.  
Aussi se borneront-ils, vraisemblablement, à exprimer leur souhait de voir le communisme disparaître de toute collaboration venant des grandes puissances.  
Quant à la Turquie et à la Bulgarie, il y sera fait allusion dans le discours que prononcera Grégoire Gafencu, mais, toutefois pas nommément, précisément en raison du caractère balkanique de cette conférence.  
Cette opinion est corroborée par le fait qu'aucune activité diplomatique de l'Entente balkanique au cours de cette session de l'entente balkanique.  
L'atmosphère est aujourd'hui à l'optimisme, on ne doute pas, en effet, que le communisme disparaîtra de toute collaboration venant des grandes puissances.  
Quant à la Turquie et à la Bulgarie, il y sera fait allusion dans le discours que prononcera Grégoire Gafencu, mais, toutefois pas nommément, précisément en raison du caractère balkanique de cette conférence.  
Cette opinion est corroborée par le fait qu'aucune activité diplomatique de l'Entente balkanique au cours de cette session de l'entente balkanique.  
L'atmosphère est aujourd'hui à l'optimisme, on ne doute pas, en effet, que le communisme disparaîtra de toute collaboration venant des grandes puissances.  
Quant à la Turquie et à la Bulgarie, il y sera fait allusion dans le discours que prononcera Grégoire Gafencu, mais, toutefois pas nommément, précisément en raison du caractère balkanique de cette conférence.

## L'ÉPISEDE GLOIREUX d'un avion en mission

Aux armées, 3 février.  
Cinq hommes de l'armée de l'air française : un capitaine chef de bord, un sergent, chef pilote, un sergent navigateur, un sergent radio, un sergent avec des mitrailleuses, dont les poitrines portent la nouvelle croix de guerre avec palmes.  
Ecoutez le récit de leur courageuse mission. L'ordre de départ vient d'être donné. L'avion décolle, prend sa piste et l'altitude voulue puis, pointes en avant, le moteur à réaction est démarré par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.  
Rovaniemi, important centre stratégique routier et ferroviaire dans la zone des opérations, activité très vive de l'aviation soviétique dans l'isthme de Carélie.  
Hier, 500 appareils ont survolé toutes les provinces finlandaises, soixante-dix d'entre eux se sont acharnés sur la ville de Sortavalla, sur le Ladoga, tête de ligne du chemin de fer, vers l'ouest, dans la région de Kotka. L'armée aérienne soviétique appuie toutes ces opérations par des bombardements massifs.  
Sur la côte du golfe de Finlande, entre Hangoe et Kotka, étaient bombardés par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.  
Rovaniemi, important centre stratégique routier et ferroviaire dans la zone des opérations, activité très vive de l'aviation soviétique dans l'isthme de Carélie.  
Hier, 500 appareils ont survolé toutes les provinces finlandaises, soixante-dix d'entre eux se sont acharnés sur la ville de Sortavalla, sur le Ladoga, tête de ligne du chemin de fer, vers l'ouest, dans la région de Kotka. L'armée aérienne soviétique appuie toutes ces opérations par des bombardements massifs.  
Sur la côte du golfe de Finlande, entre Hangoe et Kotka, étaient bombardés par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.

## Audacieux vol chez un grand joaillier londonien

Londres, 2 février.  
D'audacieux cambrioleurs ont opéré ce matin un raid fracassant dans la boutique d'un grand joaillier de Bond Street, le centre du commerce aristocratique londonien.  
Les auteurs de ce vol ont introduit dans le magasin en forçant la serrure de sûreté d'une grille et en brisant la vitre de la porte, ceci avant l'heure d'ouverture, les voleurs se mirent au travail sans être inquiétés le moins du monde, étant abrités des regards des passants, du reste assez rares à cette heure, par les écrans réglementaires de la défense passive appliqués contre les vitrines. Ils purent ainsi rafler la presque totalité des pièces les plus précieuses de la collection, laissant de côté les articles de moindre valeur.  
On ne précise pas le montant du vol qui paraît être très élevé. La police enquête.

## Le Canada va construire 45 navires pour la chasse aux sous-marins

Ottawa, 3 février.  
Poursuivant son programme d'armement naval, le gouvernement du Canada a donné des instructions pour la construction de quarante-cinq bâtiments destinés à la chasse aux sous-marins. Ces unités seront achevées en 1941.

## Petites nouvelles

LA ROCHE-SUR-VOY — Les obsèques de Mgr Garnier, évêque de Luçon, auront lieu en cette ville, lundi prochain. Elles seront présidées par Mgr Gallard, archevêque de Tours.  
MONTEVIDEO. — Le croiseur « Héna » est parti pour Santos.

## L'héroïque exploit d'un brigadier d'artillerie

Paris, 3 février.  
Le Petit Parisien relate l'exploit surhumain du brigadier Garnetel, qui, atteint de deux balles, mutilé d'un bras et d'une jambe, réussit néanmoins à abattre l'ennemi qui l'avait frappé.  
Le 10 octobre, écrit le Petit Parisien, il se trouve à la lisière d'une forêt, dans une barrière de 105 de campagne. On tire sur deux compagnies de chasseurs ennemis.  
Mais voilà la pièce repérée par un bombardier allemand et survolée par lui à soixante mètres. Une rafale de mitrailleuse. Le sous-officier français s'écroule, tué net. Le brigadier Garnetel a eu l'épaule traversée par une balle, le bras coupé en deux, le pied gauche est sectionné et le bras gauche paralysé. Une autre balle a atteint le nerf sciatique de la jambe gauche. « Eh bien, quel s'écrie le héros, si l'ennemi est si près, eh bien, sous Garnetel, qui s'est écroulé, sous sa pièce, il est à nous, si l'on veut ! » Et il remet le brigadier debout, en feignant, pour ne pas être découvert, de le brutaliser quelque peu.  
Et Garnetel, avant de retomber, va pointer. Un obus part. Il suffira. Le bombardier est tombé dans nos rangs, à cinquante mètres. Pour Garnetel, ce sera l'hôpital, à Sarreguemines, Nancy, Chartres.  
Et, le 11 novembre, le conseil de réforme et le retour à la vie civile. Une indemnité de 80 %.

## LES OPÉRATIONS EN CHINE

Tokio, 3 février.  
De l'Agence Domei :  
Les hostilités en Chine viennent d'être marquées par deux développements importants, l'un dans le nord, l'autre dans le sud. En effet, l'occupation de la ville de Wou Yuan par les troupes japonaises au nord de la bouche du fleuve Jaune, dans l'est de la province du Suiyuan, soit à 250 kilomètres à l'ouest de Pao-teou, terminus du chemin de fer dans cette province.  
Or, la ville de Wou Yuan était, dit-on, le quartier général du général Fou Tso Yi, commandant les forces chinoises du Suiyuan.  
Dans le sud, les Japonais se sont emparés de Pinyang, à 150 kilomètres au nord-est de Nanning dans la province du Kouangsi, et auraient cerné plus de cent mille Chinois dans la région montagneuse comprise entre Nanning, Pinyang et Ouingshun.  
Le sergent-chef au poste de pilote tire merveilleusement parti des accidents de terrain, disparaît pendant quelques secondes derrière un arbre, se relève et se jette à terre. Le capitaine, chef de bord se penche et surveille la nouvelle croix de guerre avec palmes.  
La région est très défendue, un véritable nid de phares et de batteries. Tous les avions qui s'approchent de cet endroit sont tués à coups de mitrailleuse et de canons. Les avions japonais ont été abattus et les pilotes tués.  
L'ordre de départ vient d'être donné. L'avion décolle, prend sa piste et l'altitude voulue puis, pointes en avant, le moteur à réaction est démarré par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.  
Rovaniemi, important centre stratégique routier et ferroviaire dans la zone des opérations, activité très vive de l'aviation soviétique dans l'isthme de Carélie.  
Hier, 500 appareils ont survolé toutes les provinces finlandaises, soixante-dix d'entre eux se sont acharnés sur la ville de Sortavalla, sur le Ladoga, tête de ligne du chemin de fer, vers l'ouest, dans la région de Kotka. L'armée aérienne soviétique appuie toutes ces opérations par des bombardements massifs.  
Sur la côte du golfe de Finlande, entre Hangoe et Kotka, étaient bombardés par une escadre aérienne de 150 bombardiers protégés par une centaine de chasseurs.

## 200 marins de l'« Ajax » ont traversé Londres

Londres, 3 février.  
Deux cents marins du croiseur « Ajax », qui a battu « L'Admiral » dans l'océan, ont traversé Londres par le consul général de Grande-Bretagne et le consul général des Etats-Unis au consul général du Japon, les autorités militaires japonaises ont permis l'entrée quotidienne de 5 tonnes de légumes, fruits et viande dans la concession britannique de cette ville à partir d'aujourd'hui.

## L'affaire d'espionnage de Nimegue s'aggrave

Nombreuses arrestations  
Londres, 2 février.  
Selon des renseignements parvenus de Hollande, l'affaire d'espionnage au profit de l'Allemagne découverte récemment à Nimegue prend l'allure d'un véritable scandale. Jusqu'ici, la police hollandaise a arrêté trois officiers et cinq sous-officiers, inculpés d'espionnage. L'un de ces officiers, affilié au parti national-socialiste hollandais, avait sur lui des photographies et des plans d'ouvrages fortifiés hollandais qu'il essayait de faire passer en Allemagne.  
En outre, la police néerlandaise enquête, dans le plus strict secret, sur la présence en Hollande de nombreux émissaires allemands de date récente et soi-disant juifs.  
On a arrêté hier, à Nimegue, quatre de ces prétendus juifs, qui étaient pourvus de passeports allemands portant la surcharge habituelle « J » mais qui étaient, en réalité, des agents de la Gestapo ou du service d'espionnage allemand.  
D'après certains renseignements, seize individus porteurs de ces passeports allemands surchargés « J » les accablent comme réfugiés juifs, seraient actuellement sous les verrous.

## Le prince héritier de Norvège inspecte les défenses de son pays

Oslo, 3 février.  
On communique que le prince héritier de Norvège va entreprendre un voyage d'inspection de trois jours pour visiter les dispositifs de défense norvégiens, sur son territoire qui, au regard du second.

## Vers les cartes d'alimentation

### Le rationnement individuel est envisagé comme un moyen d'interdire l'accaparement et de freiner la hausse des prix qui en devient la conséquence

### Où en est la coordination du rail et de la route ?

Paris, 3 février.  
Depuis quelques jours, on parle beaucoup de créer, en France, des cartes d'alimentation, au moins pour certaines denrées. L'idée est dans l'air. Elle est venue, comme on dit, de bonne source, et le fait que son expression n'est point tombée sous les ciseaux d'Anastasia montre qu'elle correspond à une probabilité.  
Aussi se borneront-ils, vraisemblablement, à exprimer leur souhait de voir le communisme disparaître de toute collaboration venant des grandes puissances.  
Quant à la Turquie et à la Bulgarie, il y sera fait allusion dans le discours que prononcera Grégoire Gafencu, mais, toutefois pas nommément, précisément en raison du caractère balkanique de cette conférence.  
Cette opinion est corroborée par le fait qu'aucune activité diplomatique de l'Entente balkanique au cours de cette session de l'entente balkanique.  
L'atmosphère est aujourd'hui à l'optimisme, on ne doute pas, en effet, que le communisme disparaîtra de toute collaboration venant des grandes puissances.  
Quant à la Turquie et à la Bulgarie, il y sera fait allusion dans le discours que prononcera Grégoire Gafencu, mais, toutefois pas nommément, précisément en raison du caractère balkanique de cette conférence.

## Une distinction à faire.

La propagande ennemie ne va point manquer de faire feu des quatre pieds : « Les Français manquent de tout, puisqu'on les rationne », dira-t-on à Stuttgart et ailleurs.  
Nous laisserons dire, sachant bien qu'il y a une distinction à faire entre ce qui se passe chez nos ennemis, et ce qui se passe chez nous.  
En effet, l'apparition de la carte d'alimentation ne portera pas, cette fois, le signe de la grande pénurie qu'on lui a attaché généralement. Nous ne sommes point assez sots, bien sûr, pour affirmer que nous avons de tout en extrême abondance, que nous ne manquons de rien, que nous ne manquons jamais de rien, et que nous n'avons que faire d'économiser.  
Constations, simplement, qu'à Paris, cinq mois de guerre, en dépit d'une mobilisation massive, survenue en pleine récolte, notre situation, au point de vue du ravitaillement, n'est point mauvaise.  
Si le fait de nourrir des armées en campagne nous contraint à certaines compressions, rien d'essentiel ne nous manque complètement. D'aucuns avancent que cette situation serait bien meilleure si, d'une part, on avait apporté plus de mesure aux réquisitions, et si, de l'autre, certains achats avaient été effectués avec plus de discernement. Il se peut, mais à quel bon recréancier, nous n'en sommes pas certains, que si de tels efforts ont été commises elles ne se renouvelleront plus.

## Une arme contre la hausse.

Il y a un bon mois, au moment de la discussion budgétaire, si notre mémoire est bonne, le ministre de l'Agriculture déclarait à la Chambre, faisant notamment allusion au manque de café, qu'il hésitait à établir une carte pour cette denrée. Il craignait que cette institution ne fournît le prétexte à certaines combinaisons entre les véritables usagers de la carte, c'est-à-dire les consommateurs de café, et ceux qui, n'en prenant pas, éprouveraient la tentation de monnayer leurs rations.  
Or, il semble que le défaut de carte provoque précisément une spéculation beaucoup plus importante que celle qui pourrait avoir lieu à la faveur de cette bourse aux rations, dont M. Queuille redoutait l'avènement.

## Une règle immuable.

C'est là une règle immuable : chaque fois que, pour une raison ou pour une autre, mauvaise récolte, abondance de consommation, difficultés de transport, une denrée se fait plus rare, elle devient un moyen de hausse des prix, bien difficile à déceler, partant à juger.  
Comment, en effet, arriverait-on à faire la distinction entre le fait qu'un commerçant attribue les « ventes en cachette » pour la vente, et cachette, plus cher ; si l'on considère d'un côté, le trafic auquel pourrait donner lieu les cartes d'alimentation et de l'autre, celui qui, déjà, s'opère à la faveur d'un régime de liberté, on s'aperçoit promptement que le premier est insignifiant, au regard du second.

## Un essai à tenter.

C'est donc pour éviter l'accaparement d'abord, la hausse

## Dans une clinique de Sceaux un malade tue, sans raison, une femme de service

Paris, 3 février.  
Hier, vers 11 heures, à la clinique du Dr Bonhomme, 13, rue de Penthièvre, à Sceaux, M. Pierre de Fleurance, 48 ans, originaire de Tien-Tsin (Chine), employé de commerce, demeurant 95, rue de Prony, à Paris, malade d'une fièvre à radite clinique a tiré deux balles de revolver sur la femme de chambre, Mme Yvonne Morel, 51 ans, appartenant au personnel de la clinique. Mme Morel a été tuée sur le coup.  
Le meurtrier, arrêté aussitôt, a déclaré avoir agi sans raison. Le commissaire de police de Sceaux a ouvert une enquête.

## Grave collision d'autobus près de Bobigny

Paris, 3 février.  
Vers 8 heures, ce matin, par suite d'un brouillard, à proximité de la gare de Bobigny, deux autobus de la ligne 51 sont entrés en collision.  
Dans le choc, quinze voyageurs ont été blessés.  
Les dégâts matériels sont importants.

## L'émission de la 5<sup>e</sup> tranche de la Loterie nationale s'ouvrira le 5 février

Paris, 3 février.  
Le Secrétariat général de la Loterie Nationale annonce que l'émission de la cinquième tranche de 1940 s'ouvrira le 5 février courant.  
Cette émission est identique à la précédente et limitée, comme elle, à un million de billets. Elle comportera 211.137 lots.  
Il rappelle en outre, que le tirage de la troisième tranche 1940, dite « tranche de la Pologne héroïque », sera assuré à Angers, le 8 février.

## L'envers de la guerre

Il y a la guerre meurtrière, il y a aussi la guerre économique. Il faut la gagner également. Et on la gagnera grâce aux Bons d'Armement.

## UN HOMME EST TROUVÉ MOURANT DANS UN FOSSE

Les Ancizes (Puy-de-Dôme).  
Vendredi matin, vers 7 heures, des ouvriers de l'entreprise Busière, de Montluçon, qui travaillaient pour le compte des Ancizes, ont trouvé, au fond d'une fosse, un homme sans connaissance. Celui-ci, ayant été transporté à l'hôpital de l'usine, est décédé, vers 10 heures, après quelques instants d'agonie. Il s'agit d'un ouvrier de l'usine Gummy Julien, 44 ans, de nationalité suisse, venant d'Alsace, et dont un an en prison, dans la région, où sa femme tient un débit de boissons.  
On ignore les circonstances qui ont amené ce malheureux ouvrier à tomber dans la fosse.

## LES COURSES A CIVINCENNES

PREMIERE COURSE. — 1. Orphée (L.-J. Creze) ; 2. Oznaïn (R. Simondard) ; 3. Geagre (R. Céran-Maillard).  
Mutuel : Gagnant, 60 ; placés, 14, 9, 9.  
DEUXIEME COURSE. — 1. Ondinot II (R. Hazet) ; 2. Onyx II (E. Neveux) ; 3. Orliu (A. Forcinial).  
Mutuel : Gagnant, 52 ; placés, 16, 50, 25.  
TROISIEME COURSE. — 1. Magnolia II (Vanlandeghem) ; 2. Mossilia (C. Bakker) ; 3. Moulis (R.-C. Simonard).  
Mutuel : Gagnant, 27 ; placés, 9, 50, 16, 50.  
QUATRIEME COURSE. — 1. Oiseau (Riad) ; 2. Ora (R.-C. Simonard) ; 3. Odoacre (A. Forcinial).  
Mutuel : Gagnant, 15, 50 ; placés, 8, 50, 11, 50.  
CINQUIEME COURSE. — 1. Nell-Rose (Capovilla) ; 2. Nulit-de-Mat (P. Forcinial) ; 3. Niagara (A. Sourroubille).  
Mutuel : Gagnant, 43, 50 ; placés, 15, 50, 14, 16.  
SIXIEME COURSE. — 1. Ordu-Rhin II (R.-C. Simonard) ; 2. Oxiac-ne-Williams (J. Bertho) ; 3. O'Quirk (H. Picard).  
Mutuel : Gagnant, 84, 50 ; placés, 17, 50, 11, 50.  
SEPTIEME COURSE. — 1. Narquois (R. Carpentier) ; 2. Nagrada (Riad) ; 3. Nogaro II (J. Reine).  
Mutuel : Gagnant, 61 ; placés, 16, 8, 38, 50.

## Cours des Halles de Paris

Viandes — Arrivages 180.000 kilos ; mêmes cours qu'hier.  
Beurres. — Arrivages 19.180 kilos des laiteries coopératives industrielles (Normandie) ; 20 à 31 ; Charente, Poitou, Touraine, 20 à 31,50 ; malaxés Normandie 20 à 27,50 ; malaxés Bretagne 19 à 26,50.  
Œufs. — Arrivages 81.000 kilos ; Picardie et Normandie néant ; Bretagne 920 à 1060 ; Poitou, Touraine Centre 1100 ; Auvergne, Midi 1150 ; outre mer Maroc 800 à 900.  
Volailles. — Canards rouennais 26 à 30 ; nantais 23 à 25 ; de ferme 16 à 20 ; lapins morts 20 ; oies en peau 14 à 16 ; poulets morts nantais 2 2a 25 ; de Bresse 26 à 30 ; poulets morts 19 à 22.  
Poissons. — Barbues 22 à 30 ; bars 17 à 30 ; homards vivants 30 à 45 ; langoustines vivantes 28 à 42 ; maquereaux néant ; merlans brisants 6 à 10 ; ordinaires 3 à 6 ; morue salée 6 à 9 ; rate 6 à 8 ; soles françaises 32 à 50 huitres Maronnies 60 à 200 ; Portugaises 25 à 40 ; moules 150 à 250 les cent kilos.